



HOTELERIE



Concession de l'hôtel Sarakawa / Bras de fer entre le Togo et le Groupe Accor

L'Etat togolais décidé à faire valoir ses droits

L'Etat togolais veut faire valoir ses droits et ses prérogatives dans le conflit l'opposant au Groupe Accor, entreprise gestionnaire de l'hôtel Mercure Sarakawa. Non seulement le Togo n'a pas observé la décision...

PAGE 5

ENERGIE



Développement à la base

40 plateformes solaires pour favoriser la croissance dans 40 localités du Togo

Fidèle à la mission de son département, la ministre du Développement à la base de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes,...

PAGE 11

Cinéma

Le film « Djimitri à Sévagan » projeté en avant première

Le film « Djimitri à Sévagan » sera officiellement projeté le 28 juillet prochain à Lomé. Il s'agit d'un long métrage produit...

PAGE 9

Meeting politique couplé d'actions humanitaires

La NJSPF mobilise les populations de Barkoissi

Vendredi dernier, les populations de Barkoissi dans la préfecture de l'Oti, ont eu la joie d'accueillir une délégation de la Nouvelle jeunesse pour le soutien au président Faure...

PAGE 2



Sérénité renforcée dans l'appareil de l'Etat « Il n'y aura plus jamais d'autres 19 août 2017 », selon Gilbert Bawara

Une semaine avant la tenue à Lomé du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao), les positions des deux protagonistes à la table ronde du dialogue inter-togolais sont toujours tranchées en dépit des nombreux pas qu'effectue la partie gouvernementale pour une issue heureuse des tensions politiques. Dans une interview accordée au site d'informations Togobreakingnews. info, Gilbert Bawara, le ministre en charge de la Fonction publique et de la Réforme administrative,...

PAGE 3

EDITO

Les solutions à la crise en crise, mais l'heure de la fin sonne

Les solutions de sortie de notre crise sont elles-mêmes en crise. Crise de crise, ce qui ne rend pas du tout la tâche facile aussi bien aux protagonistes togolais eux-mêmes, tout comme ceux à qui ils tendent leurs pour les écouter et les aider à trancher de façon apaisée la crise. Pour autant, dans la recherche et l'attente d'une providentielle solution, plusieurs voix au niveau local ne tarissent pas de propositions.

Le président du Mouvement Nouvelle Vision (NoVi), le Dr Aubin Thon, au cours d'une e-conférence de presse estimait dans une démarche de sortie de crise intitulée « la démarche citoyenne pour un Togo...

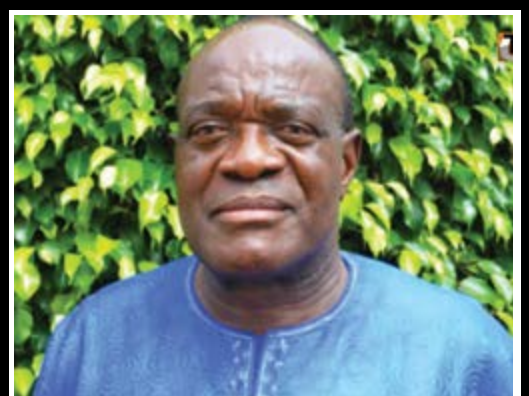
PAGE 3

Sortie de crise au Togo

La CPP appelle les populations au sens de responsabilité

A la dernière rencontre entre les protagonistes de la crise togolaise et l'émissaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao),...

PAGE 3



	SOMMAIRE	RDC / Présidentielle 2018 Kabila promet de respecter la Constitution  P 4	Etat d'avancement du nouveau Port de pêche Le ministre Gnoumoum exprime sa satisfaction  P 5	Afrotourisme L'Afrique, l'avenir de l'humanité  P 9	Djibouti Le Togolais Jonas Kokou Komla, coach de l'équipe des moins de 20 ans  P 10	Fit Des entraîneurs prêts à relever le niveau du championnat  P 10
---	-----------------	---	---	---	---	--

Meeting politique couplé d'actions humanitaires

La NJSPF mobilise les populations de Barkoissi

Vendredi dernier, les populations de Barkoissi dans la préfecture de l'Oti, ont eu la joie d'accueillir une délégation de la Nouvelle jeunesse pour le soutien au président Faure (NJSPF) conduite par son président national, Noël De Poukn, fils de la localité. Cette rencontre a été l'occasion d'un gigantesque meeting dans la grande cour du lycée d'enseignement général de Barkoissi, et aussi des actions humanitaires en faveur des populations.

Les populations se sont massivement rendues sur le site devant abriter le meeting et ont réservé un accueil chaleureux aux responsables de la NJSPF. Noël De Poukn a donc saisi l'occasion pour remercier la vaillante population de la préfecture de l'Oti pour l'accueil chaleureux et populaire qu'elle a réservé au président Faure Gnassingbé lors de son passage pour le lancement du projet de l'Institut de formation pour l'agro-développement (Ifad). La NJSPF a exhorté la population de Barkoissi à

prendre son développement en main en participant aux travaux d'intérêt communautaires. Ils doivent se montrer des citoyens exemplaires. Dans cette optique, un don d'une valeur de près de 4 millions de FCFA, composé de motos tricycles, des brouettes, des poubelles mobiles, des balais à manches, des râteliers, des houes, a été fait au Comité villageois de développement. Ces outils permettront de rendre la commune propre et attrayante pour les touristes et d'éventuels investisseurs. Conscient de l'importance



Noël De Poukn s'adressant aux populations de Barkoissi

d'investir dans l'humain, Noël De Poukn a initié pour l'année scolaire 2017-2018, un projet pour la culture de l'excellence à l'endroit de tous les élèves de

Barkoissi inscrits en classes d'examen. Afin de soutenir le projet, un chèque d'un million de FCFA a été octroyé au

Suite à la page 11

Kpélé

Projet lié changements climatiques

Le projet « Communautés Résilientes aux changements Climatiques (CRCC) a été lancé, le vendredi 6 juillet à Adéta dans les préfectures d'Agou et de Kplélé.

Ce projet vise à contribuer au renforcement de la résilience des communautés face au changement climatique à travers le transfert de connaissance et le développement des technologies d'adaptation. Il est prévu de reboiser 600 ha de flanc de montagnes et 500 ha des berges des cours d'eau, d'appuyer le coaching dans la production des agglomères de biomasse et dans la carbonisation améliorée. Il va durer trois ans et sera exécuté dans 7 cantons des préfectures d'Agou, Kpélé et dans la commune d'Adéta.

Mango

Footing de confiance entre civils-militaires

Une course populaire dénommée « footing de la mise en confiance » sur 7 Km a regroupé des civils et des militaires du 25e Bataillon Blindé (25e BB) dans les rues de Mango, le samedi 7 juillet. Cette course initiée par le chef d'escadrons, Commandant du 25e BB, Adjagba Djobo, en collaboration avec la Ligue de football des Savanes sud-Oti et le footing club de Mango a été organisée en prélude au tournoi de la tabaski prévu en mi-juillet, auquel le 25e BB entend participer pour la première fois. L'objectif visé par ce footing a été de briser progressivement la méfiance entre civils et militaires et à créer l'esprit de fraternité, de convivialité et de bonne cohabitation entre deux entités pour la pérennisation de la paix dans la préfecture de l'Oti.

Akébou

Reboisement de 735 plants

Les membres de l'Association des préleveurs de bois d'œuvres et de Reboiseurs de l'Akébou (ARA), ont mis en terre, 735 plants de diverses espèces végétales. Cette action se situe dans le cadre du soutien à la politique du reboisement du territoire national du gouvernement togolais.

Elle a eu pour mission de lutter contre la déforestation et l'avancement à grand pas de la savane dans la localité. Ce fut également une aubaine pour les membres de l'ARA de participer activement au côté du gouvernement togolais en apportant leurs pierres à la lutte contre les changements climatiques par la prévention du couvert végétal et de la biodiversité dans la préfecture de l'Akébou.

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Freda Sefiamor Alexandre Wémima	Edem Dadzie Essoyodou Awih Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00 Graphiste: Eros Dagoudi	Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	--	--	---

EDITO

...stable et paisible », que soit réintroduite « le plus vite possible » à l'Assemblée nationale, la loi sur la limitation des mandats présidentiels et des députés. Et propose le reformatage de la « machine électorale » dans son ensemble. Il ajoute la mise sur pied d'une commission spéciale indépendante et sous tutelle de la communauté internationale avec pour mission, de veiller au respect des textes prévus dans le code électoral et devant servir de garde-fou aux éventuels dérapages avant, pendant et après les élections.

Francis Ekon, le président de la Convergence patriotique panafricaine (CPP) avance de son côté une solution en 4 temps : le dialogue, la concertation, la concession et le consensus,

selon une information de nos confrères Republicoftogo.com. Le successeur de Edem Kodjo à la tête de ce parti estime que le multipartisme ne peut pas se passer des élections. Occasion de dénoncer la frange de l'opposition qui refuse de reconnaître que le Togo est un Etat de droit.

Pour Magloire Kuakuvi, figure importante de la Société civile togolaise, coordonnateur diocésain du Conseil épiscopal justice et paix, l'opposition n'a pas d'autre choix que d'aller aux élections législatives. Réformes ou pas. «Ceux qui prétendent parler au nom du peuple ignorent en fait le rapport de force. Là où le peuple peut prendre ses responsabilités sans risques, c'est dans les urnes », explique-t-il.

Dans ce contexte et ce concert de propositions, la seule démarche à suivre, selon le gouvernement ne

sera plus négociable à partir du 1er août prochain. Par la voix du Ministre Bawara, l'opinion connaît depuis hier, la position du gouvernement, celle de l'affirmation et de la certitude indiquant sans l'once d'un doute que : « Tous les enseignements ont été tirés de la période tumultueuse que notre pays vient de traverser. Dès le 1er août prochain, le temps des diktats, des postures de blocage et d'une volonté manifeste de statu quo que dénoncent à juste titre certains dirigeants étrangers sera totalement révolu. S'ouvrira alors un chapitre nouveau et chacun comprendra que la sagesse et le sens de responsabilité de la majorité silencieuse et des pouvoirs publics ne sont nullement des signes de faiblesse et de résignation... »

Sans doute, la démarche de la lucidité pareille à celle décrite par l'écrivain

allemand Walter Benjamin en 2003, lorsqu'il décrivait le travail de Berthold Brecht. En pleine période nazie, Brecht avait en effet inventé un théâtre en rupture complète avec le théâtre qui entretenait l'illusion – une illusion que les spectateurs viennent précisément rechercher au théâtre mais aussi dans la politique qui théâtralise l'illusion, non sans efficacité d'ailleurs. Les hommes providentiels savent fort bien jouer de cette théâtralisation. Brecht dit au public que l'homme peut vivre dans « le non espoir » à partir du moment où il sait comment il en est arrivé là.

Justement à la question dérangeante du type « comment en est-on arrivé là ? », la pédagogie devrait guider la réponse. « Tous les enseignements ont été tirés de la période tumultueuse que notre pays vient de

traverser », assure Bawara. Sûrement, cette crise est un cas pédagogique, un cas d'école où toutes les composantes politiques de notre pays ont été poussées à leur limite, jusqu'à la « faillite ». Cette faillite a fait basculer dans la crise la Cedeao et ses facilitateurs désignés. Cette Cedeao dont tout le monde attend la fameuse et providentielle feuille de route de sortie de crise a, de l'aveu du Ministre Bawara, eu le temps d'écouter les deux parties et connaît désormais les positions de tous les protagonistes et dispose de tous les éléments d'appréciation pour trancher dans le sens de la « normalisation définitive de la situation en se basant sur les normes et les principes qui fondent la démocratie et l'Etat de droit ».

Vivement, la sortie de crise !

Dieudonné Korolakina

Sérénité et certitude renforcées dans l'appareil de l'Etat « Il n'y aura plus jamais d'autres 19 août 2017 », selon Gilbert Bawara

Une semaine avant la tenue à Lomé du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao), les positions des deux protagonistes à la table ronde du dialogue inter-togolais sont toujours tranchées en dépit des nombreux pas qu'effectue la partie gouvernementale pour une issue heureuse des tensions politiques. Dans une interview accordée au site d'informations Togobreakingnews.info, Gilbert Bawara, le ministre en charge de la Fonction publique et de la Réforme administrative, également porte-parole du gouvernement à la table des négociations, a précisé les positions de sa partie et donné sa vision du Togo de l'après 31 juillet.

Dans le long entretien accordé à nos confrères, Gilbert Bawara soutient avec fermeté, qu'au regard des différentes évolutions des travaux du dialogue inter-togolais, seule la partie gouvernementale a effectué un bond qualitatif dans le sens de l'apaisement. Pour lui, « les Togolais sont édifiés quant à l'esprit conciliant et d'ouverture, au sens de la retenue et de la responsabilité qui caractérisent le gouvernement et sa majorité ». Pour élucider

son argumentaire, le porte-parole de l'exécutif mentionne les récentes mesures d'apaisement à la suite desquelles, des dizaines de personnes arrêtées dans le cadre des manifestations violentes ont été libérées par grâce présidentielle, comme le recommandaient les deux médiateurs guinéen et ghanéen.

Dans cette lignée, la partie gouvernementale est même allée plus loin en « libérant tous les militants de l'opposition détenus dans

l'affaire des incendies des marchés de Kara et de Lomé » sans ignorer que Jean-Pierre Fabre, le chef de file de l'opposition a bénéficié de la levée du contrôle judiciaire auquel il était jusque-là soumis.

Dans le sens de son raisonnement, le ministre de la Fonction publique déplore le manque de marque de sympathie dont a fait preuve, la Coalition des 14 partis de l'opposition lors des précédentes manifestations violentes qui se sont soldées par des victimes. « La coalition a toujours refusé de s'associer à un message commun de compassion et de solidarité envers toutes les victimes des événements qui se sont produits depuis le 19 août 2017. Elle a objecté à toute idée de lancer à nos concitoyens un appel à la non-violence et au rejet de l'extrémisme, de la haine et de l'intolérance », a condamné Gilbert Bawara. Le temps du statu quo sera

révolu

Se penchant sur la formule de la coalition qui veut une démission, une transition avant d'aboutir à des élections, M. Bawara s'inscrit en faux et dénonce une obsession de la coalition qui consiste à remettre en cause l'ordre constitutionnel et la bonne marche de la République, en vue d'obtenir un gouvernement de transition qui se chargerait de décider qui peut ou non être candidat.

La date du 19 août reste gravée dans la mémoire des citoyens togolais et même du ministre Bawara, car ayant marqué une situation qui a pris de cours, l'Etat et tout son arsenal. Mais, se montrant rassurant, Gilbert Bawara avance « qu'il n'y aura plus jamais d'autres 19 août 2017 ». Comme pour mettre en garde contre toute agitation d'une opposition en panne de remobilisation, ce bout de phrase renseigne sur la certitude, la sérénité et le regain de confiance du pouvoir togolais quant à lui-même et une certitude que la prochaine feuille de route de la Cedeao ira dans le sens de la marche de la République.

Pour le ministre Bawara,



Le ministre Gilbert Bawara

les dirigeants de la sous-région et les facilitateurs sont suffisamment édifiés sur les enjeux. « Il n'y a et n'y aura nul besoin d'aucun autre mandat spécifique pour leur permettre de montrer aux acteurs togolais la voix à suivre. L'heure est désormais aux actes, aux décisions et à l'action déterminée pour normaliser totalement et durablement la situation », avance le ministre qui précise que « dès le 1er août prochain, le temps des diktats, des postures de blocage et d'une volonté manifeste de statu quo que dénoncent certains dirigeants étrangers sera totalement révolu ».

Awih Essoyodou

Sortie de crise au Togo

La CPP appelle les populations au sens de responsabilité

A la dernière rencontre entre les protagonistes de la crise togolaise et l'émissaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao), le général Francis Béhanzin a révélé encore une fois que la solution ne pourra venir que de l'organisation sous régionale, qui viendra jouer le rôle de tampon entre les deux positions tranchées qui s'affichent. Mais en attendant la date tant attendue, des opinions continuent de s'exprimer dans un sens comme dans un autre. C'est notamment le cas de la Convergence patriotique panafricaine (CPP), de Francis Ekon, membre du groupe des centristes.

Lors d'une rencontre samedi dernier avec ses militants à Lomé, les responsables du parti...

Suite à la page 11

Mali

Des soupçons de fraude, à une semaine de l’élection présidentielle

En pleine campagne électorale et à moins d’une semaine du scrutin présidentiel du 29 juillet 2018 au Mali, la polémique autour du fichier électoral et des risques de fraude continue de battre son plein. Au moment où le parti au pouvoir dénonce une surenchère, l’opposition incarnée par l’URD affirme avoir des preuves.

Le chef de file de l’opposition malienne dénonce des fraudes massives en préparation. Son directeur de campagne avait affirmé avoir constaté qu’un fichier électoral a été mis en ligne, mais qu’il ne s’agit ni plus, ni moins que d’un fichier parallèle qui est distinct du fichier audité le 27 avril. Ces erreurs peuvent être involontaires, mais, poursuit Tiébilé Dramé, lorsqu’on se « retrouve avec des centaines de milliers de voix potentiellement fictives. Et ça c’est dangereux. Et

ça, ça peut fausser les résultats d’une élection ». En campagne à l’intérieur du Mali où il rassemble comme d’autres des foules, le candidat Soumaïla Cissé a abordé aussi le vendredi 20 juillet le sujet devant ses militants. « Nous avons découvert des milliers de noms en double, en triple, en quadruple, même parfois en quintuple, assure Soumaïla Cissé. Nous avons découvert des bureaux fictifs. Nous avons découvert des centres fictifs. Nous avons découvert des électeurs sans photo.

Nous avons découvert des communes entières où le nombre d’électeurs est supposé nul. C’est qu’on a découvert une vaste fraude ». Rapidement, des rencontres en coulisses ont eu lieu. Ce 22 juillet, la mission d’observation de l’Union africaine a rencontré le camp du chef de file de l’opposition. La mission d’observation est venue chercher des détails techniques, des preuves de l’existence d’un fichier électoral parallèle. De son côté, le directeur général de l’élection



Une carte électorale malienne

Siaka Sangaré a lui aussi multiplié les rendez-vous ce samedi, en recevant notamment les missions d’observation de l’Union africaine et de l’Union européenne. La Direction générale

des élections (DGE) a d’ailleurs convoqué une large rencontre ce lundi avec les représentants des candidats et les observateurs internationaux.

T.M.

France / Affaire Benalla

Benalla et 4 autres suspects mis en examen

Filmé en train de frapper des manifestants le 1er mai à Paris, suspecté d’usurpation de fonction, Alexandre Benalla a été mis en examen dimanche soir, tout comme les quatre autres suspects de l’affaire.

Le collaborateur et homme de confiance d’Emmanuel Macron, Alexandre Benalla, et l’employé de La République en marche (LREM) Vincent Crase, filmés en train de frapper des manifestants le 1er mai, ont été mis en examen dimanche 22 juillet, notamment pour violences en réunion, a indiqué le parquet de Paris. Trois policiers, déjà suspendus pour avoir transmis des images de vidéo-surveillance à M. Benalla, ont également été mis en examen, pour détournement d’images issues d’un système de vidéo-protection et violation du secret professionnel. Tous les cinq ont été placés sous contrôle judiciaire, conformément aux réquisitions du parquet. Emmanuel Macron, qui essuie la plus forte tempête depuis son élection en mai 2017, ne prévoit pas de s’exprimer sur la question durant le week-end, dit-on à l’Élysée. L’examen de la réforme de la révision constitutionnelle, déjà très en retard sur le calendrier initial a été interrompu à l’Assemblée nationale dimanche. La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a annoncé la suspension des travaux jusqu’à nouvel ordre. L’enquête a démarré à la suite de révélations du Monde, qui a identifié Alexandre Benalla dans une vidéo sur laquelle on peut le voir frapper un jeune homme et malmené une jeune femme. Parallèlement à la justice, les commissions des Lois de l’Assemblée nationale et du Sénat font leurs propres travaux, dans le cadre desquels le ministre de l’Intérieur, Gérard Collomb, doit être entendu à deux reprises lundi par les députés et mardi par les sénateurs. Son audition à l’Assemblée, programmée à 10 heures sera ouverte au public, de même que celle du préfet de police, Michel Delpuech, prévue le même jour.

France24.com

RDC / Présidentielle 2018

Kabila promet de respecter la Constitution

Dans le traditionnel discours sur l’Etat de la nation devant le Parlement congolais, le président Kabila a été catégorique quant à en ce qui concerne le respect des deadlines fixés pour l’élection présidentielle du 23 décembre 2018 prochain. Mais sur son avenir politique, rien n’a été dit. Ce qui soulève et nourrit la polémique autour d’une candidature surprise, quand on sait qu’il ne reste que quelques heures pour l’ouverture des candidatures pour la présidentielle tant attendue.

« Aujourd’hui, notre modèle démocratique a fait ses preuves et ceux qui tentaient de s’improviser en donneurs de leçon l’ont bien compris : la République démocratique du Congo, n’ayant jamais donné de leçon à personne, (elle) n’est pas disposée d’en recevoir dans ce domaine. Et surtout pas de la part de ceux qui ont assassiné la démocratie dans ce pays et ailleurs ». Voilà des paroles qui traduisent en quelque sorte l’essentiel du discours du président

congolais devant des partisans triés sur le tas pour l’occasion. Comme pour lancer un signal à l’ensemble de la classe politique de l’opposition ou à la communauté internationale qui, depuis un certain temps, fait feu de tout bois pour le rencontrer, le président Kabila a rappelé les principes de souveraineté chers aux chefs d’Etat en conflit avec la communauté internationale. Et c’est sous ce principe de souveraineté que le président s’est dit respectueux de la date du 23 décembre prochain pour la présidentielle, dans un scrutin qui sera financé sur fonds propre. Pas besoin donc d’un financement extérieur pour organiser un scrutin sur lequel l’on aura un droit de regard. Pourtant depuis juin, l’Assemblée générale des Nations unies a alloué un budget de 80 millions de dollars à la Monusco pour financer 157 postes d’experts et surtout une trentaine d’hélicoptères pour déployer le matériel électoral dans les sites les plus reculés du Congo.

Un soutien jusqu’ici jugé comme crucial dans un pays dépourvu d’infrastructures. « Une partie des appels d’offres ont été déjà lancés et des appareils sont même arrivés », affirme une source onusienne. Sur son avenir politique, le président Kabila est aussi resté silencieux. De la sorte, le président Kabila sera encore dans les phrases et les échanges des Congolais jusqu’à la clôture des candidatures pour la présidentielle, le 8 août 2018. Une façon peut-être pour lui de détourner l’attention des spéculateurs au moment où il place ses pions.

Le message du président Kabila semble n’avoir pas calmé les esprits au Congo. Moins encore ceux de la communauté internationale qui est montée au créneau tout juste au lendemain de son discours, pour appeler au respect de l’accord de la Saint-Sylvestre, notamment la confiance autour du processus électoral.

T.M.

Concession de l'hôtel Sarakawa / Bras de fer entre le Togo et le groupe Accor L'Etat togolais décidé à faire valoir ses droits

L'Etat togolais veut faire valoir ses droits et ses prérogatives dans le conflit l'opposant au Groupe Accor, entreprise gestionnaire de l'hôtel Mercure Sarakawa. Non seulement le Togo n'a pas observé la décision de la Chambre de commerce internationale (CCI) de Paris qui a tranché en faveur de l'entreprise française, mais il veut aussi aller jusqu'au bout de cette affaire et compte user de toutes ses prérogatives pour condamner le Groupe Accor pour non respect des termes du contrat de concession de l'hôtel.

À la suite de la révocation en juillet 2014, de son contrat de gestion de l'hôtel Sarakawa, le groupe français avait fait appel devant la Chambre de commerce internationale (CCI) de Paris qui ordonna à l'Etat togolais de verser plus de 4 millions d'Euros (près de 2.5 milliards de francs CFA) au concessionnaire pour « préjudice ». Mais d'après des informations contenues dans un article du site Financiafrik.com, l'Etat togolais n'aurait

bougé d'un iota après l'arrêt de la Chambre de commerce de Paris. Le Togo n'a payé un seul rond, mais surtout, notre pays « l'avait condamné, pour sa part, à payer une somme de 27 millions d'euros (plus de 15 milliards de francs CFA) pour compenser de nombreux manquements contractuels d'Accor dans la gestion de l'hôtel (l'arrêt de la Cour d'appel de Lomé du 15 février 2017) », révèle le journal en ligne. Cet arrêt ouvre ainsi, une nouvelle page dans

la gestion du dossier liant l'Etat togolais et son concessionnaire en ne laissant, non seulement aucun espoir pour le groupe français, mais également, en faisant planer le doute d'une autre évolution du cours de l'affaire par une éventuelle condamnation du Groupe Accor. Dans le dossier qui a éclaté en 2014, l'Etat reprochait à son partenaire, des légèretés dans sa gestion du patrimoine public togolais. Au Groupe Accor, il était



L'hôtel Mercure Sarakawa

également reproché des rénovations tardives ou encore, une exploitation qui ne mettait pas en valeur, les potentialités de l'hôtel Mercure Sarakawa. Des manquements du Groupe Accor envers l'Etat qui ont conduit

le tribunal de première instance de Lomé à demander l'« expulsion immédiate » de l'entreprise française, sous astreinte de 500 millions de francs CFA par jour de résistance.

Awih Essoyodou & Rachidou Zakari

Etat d'avancement du nouveau Port de pêche Le ministre Gnofam exprime sa satisfaction

Le gouvernement togolais s'est fixé pour ambition depuis quelques années maintenant, de faire du secteur de l'agriculture et de la pêche, un moteur de croissance économique plus soutenue et plus inclusive. Pour atteindre cet objectif, les autorités publiques sont soutenues par ses partenaires au développement au rang desquels, le Japon qui finance le projet de construction du nouveau Port de pêche de Lomé.

En visite sur le site du chantier de construction du nouveau Port de pêche de Lomé en fin de semaine dernière, la délégation composée des ministres Ninsao Gnofam en charge du Transport et des Infrastructures et Ouro-Koura Agadazi, celui de l'Agriculture, de l'Élevage et de Pêche ont constaté l'évolution des travaux. Selon les observations et le parallèle effectués par les officiels en visite sur le chantier, les travaux avancent à bon train avec un taux d'exécution de 64.7%. Dans les détails, il ressort, d'après les responsables en charge de la réalisation de l'infrastructure, que les travaux de génie civil ont fortement évolué et atteignent un taux de réalisation

de 80% contre 20% pour les travaux qui prennent en compte les bâtiments. Des chiffres qui, du point de vue de Ryu Ishii, le directeur de l'entreprise en charge de l'exécution des travaux du Port de pêche de Lomé, sont en nette avancée avec notamment, seulement un léger glissement en rapport avec ceux définis dans le cadre du contrat d'exécution des travaux. Se prononçant sur l'état général d'avancement des travaux de construction dudit Port de pêche, le ministre Ninsao Gnofam reconnaît que le taux d'avancement reflète une exécution satisfaisante de l'infrastructure. « Nous avons bon espoir que le chantier sera réellement livré dans le délai et sera l'un



Ninsao Gnofam

des ports de pêche les plus modernes et compétitifs de la côte », a rassuré le ministre en charge des Infrastructures et des Transports au terme de leur visite de terrain. Le nouveau Port de pêche de Lomé se situe à Baguida, en banlieue Est de Lomé. Pour son exécution, le projet est cofinancé par la Jica,

l'agence japonaise de coopération internationale qui décaisse 14.4 milliards de francs CFA et l'Etat togolais qui participe

aux travaux à hauteur de 2.1 milliards de francs CFA.

Ce projet concrétise la bonne coopération qui existe entre le Togo et ses partenaires et se place dans le cadre de la vision du gouvernement de faire de l'agriculture dans son globalité, un socle pour le développement du Togo d'ici à l'horizon 2030. Dans notre pays, l'activité de la pêche contribue pour près de 5% à la richesse nationale et assure à 80%, les besoins alimentaires des populations. La nouvelle infrastructure permettra ainsi de booster les activités du secteur qui emploie déjà 22000 Togolais en vue de conquérir les marchés internationaux.

Awih Essoyodou



Actes d'état civil

Un guide validé pour planifier le développement

Le droit de l'individu à être recensé au commencement et à la fin de sa vie est fondamental pour son intégration sociale. Lorsque les décès ne sont pas comptabilisés et les causes ne sont pas enregistrées, les gouvernements ne peuvent pas élaborer de politiques efficaces de santé publique, ni mesurer leur impact. TogoMatin se propose de vous présenter dans ce dossier le guide pratique qui a été validé, l'état civil, les actes qui sont enregistrés, les défis que doit relever le Togo pour mieux planifier son développement.

Validation d'un guide pratique



Les différents acteurs impliqués dans l'enregistrement de demandes des actes d'état civil ont validé jeudi 19 juillet 2018 à Lomé, le guide pratique à l'usage des officiers et agents d'Etat civil, élaboré par l'Union des communes du Togo (UCT). Selon Tchandao Wella, le vice-président de l'UCT, « ce nouveau document va permettre d'uniformiser les pratiques et un meilleur enregistrement des actes d'Etat civil afin d'amener les propriétaires à s'en servir sans problème ».

Pour la nécessité du guide pratique à l'usage des officiers et agents d'état civil, le vice-président de l'UCT a expliqué que « Les agents ne disposent pas des performances pour pouvoir bien enregistrer les demandes. Par exemple, au lieu d'écrire un nom en lettre capitale, quelqu'un va l'écrire

en lettre minuscule, ce n'est pas conseillé. Il y a des ratures dans la prestation des agents ainsi que des imperfections au niveau des numérotations des registres et des feuillets, donc ce guide va considérablement améliorer les prestations ».

Pour sa part, Mme Marta Palmarola Adrado, responsable du programme de bonne gouvernance à l'Union européenne (UE) s'est montrée satisfaite car dira-t-elle, « ce guide vient renforcer le fonctionnement des communes togolaises dans un contexte de mise en œuvre de la décentralisation ».

Le directeur de l'Administration territoriale et des frontières, représentant le ministre en charge des Collectivités territoriales a rappelé l'importance de l'état civil devenu une matière à part entière et d'une importance

majeure, car étroitement lié aux services d'enregistrement des faits d'état civil.

Soulignons que le guide soumis à validation comprend cinq chapitres clés à savoir les généralités sur les concepts usuels, l'importance de l'état civil pour le citoyen, la mise en forme des registres, les techniques d'enregistrement des faits d'état civil, puis

le contrôle et les formalités de clôture des registres. Et sont annexés à ce document des fiches de déclaration de naissance, des renseignements de mariage, de déclaration de décès, d'attestation de dot et un exemple de texte lu par l'Officier d'état civil lors de la célébration du mariage, entre autres.

CA

Acte d'état civil



Des enfants brandissant leurs extraits de naissance nouvellement établis

Un acte de naissance est un document juridique attestant de la naissance d'une personne. L'acte d'état civil est défini comme un acte instrumentaire dressé par l'officier de l'état civil ou sous sa responsabilité, destiné à prouver l'état des personnes ou à constater les événements ou informations relatifs à l'état des personnes. On distingue principalement trois sortes d'actes d'état civil : acte de naissance, acte de mariage et acte de décès. Ces actes ont chacun leur importance.

Comment établir l'acte de naissance ?

Chaque naissance doit être déclarée au bureau d'état civil du lieu de naissance dans les 45 jours qui suivent la naissance. Il

faudra alors présenter la fiche de déclaration de naissance délivrée par la sage-femme ou l'agent de santé ayant assisté à l'accouchement de l'intéressé. Notons que cette fiche est facultative au cas où l'intéressé serait né à la maison.

L'acte de mariage

L'acte de mariage est dressé par l'officier de l'état civil à l'issue de la célébration et qui en constitue la preuve. Ainsi l'article 95 du code des personnes et de la famille dispose que « nul ne peut réclamer les effets civils du mariage s'il ne présente un acte de mariage (...) ».

L'acte de décès

L'acte de décès est dressé par l'officier de l'Etat civil de la

commune où la mort a eu lieu, sur la déclaration d'un parent ou d'une personne possédant sur l'Etat civil du défunt les renseignements les plus exacts et les plus complets. Il indique entre autres : le jour, l'heure et le lieu de décès, les prénoms, nom, date et lieu de naissance, profession et domicile de la personne décédée.

Afin de pouvoir effectuer les premières formalités qui vont être rapidement nécessaires, il faut réclamer à l'officier de l'état civil, une demi-douzaine d'extraits d'actes de décès. Ce document permettra de justifier du décès auprès de ceux qui vont le réclamer comme le notaire.

un mariage et un décès de toute personne de nationalité togolaise ou étrangère résidant au Togo.

Malgré ces dispositions, du législateur, l'on remarque que l'enregistrement, ou la déclaration d'état civil, est en-deçà des attentes, malgré des efforts enregistrés ces dernières années.

Les infractions sanctionnées sont entre autres :

- La négligence de déclaration,
- L'enregistrement inexact ou la falsification volontaire,
- La destruction
- Le fait d'inhumer discrètement un corps sans avoir fait constater médicalement le décès,
- La mutilation ou destruction de corps d'une personne décédée.

Il faut noter que l'application des peines liées à ces infractions, sont difficiles, sauf dans des cas très prononcés. Les persécuteurs sociaux (problèmes financiers, éloignement de l'administration, la religion,) constitueront des freins à l'application de ces peines. Les mariages, les décès, et le divorces, bien que ces actes soient pris en compte par la loi, leur état civil se fait plus dans les milieux urbains, semi-urbains et au vue des besoins qui s'expriment. Dans tous les cas, ou un mariage religieux ne peut se faire sans la pièce délivrée par le maire.

De la nécessité d'un état civil

L'état civil est l'un des services les plus fondamentaux dans un pays. Son importance se note aussi bien sur le plan individuel que collectif.

Au plan individuel, il permet d'individualiser une personne dans l'organisation sociale et administrative. Il donne également à l'individu le droit d'exercer ses droits. La copie de naissance par exemple est utilisée pour s'inscrire à l'école, se présenter aux examens et concours, constituer les demandes d'emplois, obtenir la carte d'identité nationale,

le permis de conduire, le passeport etc.

Au plan collectif, l'état civil constitue pour un pays une source de données statistiques utilisables dans le cadre de la planification du développement socio-économique dans divers secteurs tels que la santé, la recherche démographique, les sciences économiques etc.

Sur un troisième plan, disons que l'homme commence par l'état civil et finit par l'état civil. Le Togo, comme la plupart de nos pays, est confronté à un certain nombre de problèmes en la matière.

Etat civil au Togo



L'état civil au Togo est manuel. Selon Christophe Tchao Padumhekou, député à l'Assemblée nationale, même si on tente l'introduction des méthodes modernes, cela reste très limité. L'état civil au Togo est organisé par la loi n°2009 du 11 juin 2009, relative à l'organisation de l'état civil. Le législateur à travers cette

loi, a placé l'état civil sous la tutelle conjointe du ministre chargé de l'Administration territoriale et du ministre chargé de la justice. Ils sont chargés de l'organisation, du fonctionnement et du contrôle. Aux termes de l'article 3 de ladite loi, il est dressé qu'un acte d'état civil soit délivré lorsqu'il y a une naissance,

Enfants sans identités, engagement et solutions

Bien que la loi rende obligatoire l'enregistrement de tous les enfants, voire ce qui ont été abandonnés, dans la réalité, il existe dans nos localités des enfants sans identités. On peut citer des orphelins des deux parents, des enfants de rue, des enfants de guerre, des enfants victimes de déplacements, etc.

Ces enfants sans état civil, risquent d'être des marginalisés de demain et donc une charge pour la société. Il est donc urgent d'attaquer ce mal par la racine.

D'une manière générale, au regard du faible taux d'enregistrement des faits d'état civil ou des enfants sans identité, il importe d'asseoir une démarche qui réponde aux besoins immédiats des collectivités locales : modernisation des outils de travail de l'administration ou création des centres secondaires d'état civil recrutement et renforcement

des capacités des agents d'état civil, de matériel roulant etc. A cela, il faut ajouter l'organisation des séances foraines d'état civil qui soient précédées d'une importante campagne d'information et de sensibilisation par les médias, les élus, l'administration, les ONG, et la société civile. Les autorités traditionnelles et religieuses. On peut intensifier comme c'est le cas actuellement dans certaines pays les jugements supplétifs.

Pour garantir le succès de l'opération, il faut rendre gratuit le processus de jugement supplétif et les séances foraines d'état civil. Le succès de l'opération doit reposer sur des liens qui doivent être tissés entre les autorités municipales ou locales, les autorités nationales avec les acteurs de la société civile (médias, associations, autorités traditionnelles, religieuses etc.).

Pharmacies de garde de Lomé du 16 au 23 / 7 / 2018

JEANNE d'ARC	Renault-Star	222208 01
SANTE	Près de NOPATO	22 21 58 41
Ste RITA	Doulassamé	22 20 90 16
TULIPE	Bè	22 21 07 22
ECLAIR	Bè Ahligo	22 22 75 11
ADJOLOLO	Rue Franz Joseph	22 21 05 13
Ste MARIE	Tokoin-RAMCO	22 21 85 58
St KISITO	Bd. de la Kara	22 21 99 63
SOURCE DE VIE	FaceProtestant	22224571
ISIS	NUKAFU Gapkoto	70 44 83 87
PAIX	Résidence du Benin	22 26 40 91
FRATERNITE	Hedzranawé	22 26 81 55
APOTHEKA	Kegué	22 61 57 57
FIDELIA	Bè-Kpota,	22 71 95 95
SARAH	Adakpamé	22 27 09 25
ADIDOGOME	Adidogomé	22 50 54 85
SILOE	Atigangomé	90 80 26 39
MAGNIFICAT	Sagbado	7044 51 59
ACTUELLE	Route de Ségbé	22 51 11 72
JAHNAP	Djidjolé-Gakli,	22 51 22 86
SOLIDARITE	Avédji	22 50 37 07
ENOULI	Agbalepedogan	22 25 90 68
ORCHIDEE	LEO 2000	22 51 30 40
APOLLON	Avédji	70 41 01 07
ADONAI	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
EMMAÜS	Route : Mission Tové	96 80 09 12
SHALOM	Agoè-Cacaveli	22 51 87 60
APOU ANTOINE	Agoè-Nyivé	22 19 12 15
TCHEP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
VERSEAU	Baguida	22 27 34 53
HYGEA	Baguida	99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat

Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60

GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel

Communication, Location d'espaces

Conseils, Wedding Planner et Décoration

Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54

Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

AG Partners: Sise à Cassablanca

www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Enigme



Commentez cette photo

Echo

Un chauffeur a été renvoyé par son patron après avoir chanté la chanson de DAOUDA: " La femme de mon patron est tombée amoureuse de moi..."

Citation du jour

"Le juge ne siège pas pour faire de la justice une faveur, mais de décider ce qui est juste. Il a juré ne pas favoriser qui bon lui semble mais de juger selon les lois"

Platon

Blague

Mon frère, lorsque deux filles se battent à cause de toi, je te conseille d'observer le combat jusqu'à la fin puis tu épouse la perdante ; sinon imagine ce qui t'arrivera



Légendez cette photo

Cinéma

Le film « Djimitri à Sévagan » projeté en avant première

Le film « Djimitri à Sévagan » sera officiellement projeté le 28 juillet prochain à Lomé. Il s'agit d'un long métrage produit par l'Association des Amis Artistes (3A). En prélude à cet événement, les réalisateurs du film 100% togolais ont présenté leur chef d'œuvre le 18 juillet dernier à la presse.

À travers « Djimitri à Sévagan », 3A met en lumière les maltraitances et toutes formes de violences auxquelles font face les enfants orphelins ou abandonnés en vue d'impacter la société pour un changement de mentalité et le respect des droits de l'enfant. D'une durée de 115 minutes, « Djimitri à Sévagan », est une comédie dramatique mettant en relief, le destin d'un jeune adolescent

de 12 ans au cœur d'un tourbillon familial. « Ce film est une comédie togolaise qui pose avec l'humour et l'émotion, le problème de violence faite aux enfants, dont les séquelles physiques, mentales et psychologiques sont susceptibles d'affecter gravement toute la vie des victimes », a expliqué l'auteur du film, Alexandre Mondé. Selon les conférenciers, le film « Djimitri à Sévagan » réalisé grâce

au soutien du Fonds d'aide à la culture (Fac) de l'Etat togolais, est un des meilleurs films qui répond aux normes internationales produit en 2017 au Togo et qui pourrait être présenté aux festivals internationaux de cinéma pour faire connaître davantage la cinématographie togolaise. « C'est une très grande surprise que nous réservons au public dans ce film, donc nous invitons tout le monde



Les promoteurs du film sur la table d'honneur

à faire le déplacement le 28 juillet 2018 à l'hôtel Eda Oba à partir de 19 heures pour soutenir l'émergence du cinéma

togolais», a exhorté, Noviti Atchina, président de l'Association des Amis Artistes. **Nadia Edodji (Stagiaire)**

Afrofuturisme

L'Afrique, l'avenir de l'humanité

Une grande journée sur le concept de l'Afrofuturisme est prévue, le 25 juillet prochain par l'ambassade des Etats-Unis au Togo et le Goethe Institut de Lomé, en collaboration avec l'association culturelle Tre-kah. Cet événement, premier du genre au vise à mener des réflexions sur le futur de l'Afrique, qui ne peut être construit que par les Africains mêmes.

Le directeur de l'Institut Goethe, l'ambassadeur des USA, le ministre de la Communication ainsi que d'éminentes personnalités politiques, culturelles, scientifiques, littéraires et philosophiques prendront part à cette journée de débats, de panels, de conférences, de projection cinématographique et de partages d'idées

dans des domaines tels que l'architecture et l'urbanisme, la santé et l'agriculture, l'art, l'éducation et la religion. Plusieurs panels sont au programme de ce rendez-vous de réflexion nationale, axé sous le thème : « Afrofuturisme, quel est ton rêve, quel est ton Wakanda ? ». Outre ces panels, les thématiques de la solidarité et des valeurs africaines seront

également à l'ordre du jour des discussions. L'afrofuturisme est fondé sur l'idée selon laquelle, les solutions aux problèmes de l'humanité se trouvent dans la culture, les traditions et l'ingéniosité de l'Afrique. Le terme, conçu il y a un quart de siècle par l'auteur Mark Dery dans son essai « Black to the Future », a été revalorisé dans le film Black Panther, notamment



Wakanda, dans le film Black Panther

dans sa représentation du royaume de Wakanda. D'après les organisateurs, cette rencontre permettra de lancer une réflexion nationale entre les décideurs politiques, les universitaires, les artistes et les entrepreneurs sociaux togolais, en vue de jeter les bases d'un nouveau

modèle de société pour le Togo et l'Afrique.

Des inscriptions gratuites ont été ouvertes en ligne pour toute personne désireuse d'y prendre part et clôtureront ce lundi 23 juillet à minuit au lien suivant: <https://bit.ly/2NQkk50>.

N. E.

Lire

« L'étrange destin de Wangrin » de Hampaté Bâ. Nouvelle édition Inédit. Pp 17

« ...À cette époque, Wangrin avait déjà adopté l'un des plus significatifs de ses pseudonymes, celui de Gongoloma-Sooké. Dans la mythologie bambara, Gongoloma-Sooké était un dieu fabuleux que l'eau ne pouvait mouiller ni le soleil dessécher. Le sel ne pouvait le saler, le savon ne pouvait le rendre propre. Mou comme un mollusque, pourtant aucun métal tranchant ne pouvait le couper. Les éléments n'avaient

aucune prise sur lui. Il n'avait jamais ni chaud ni froid. Il ne dormait que d'un œil. Pour cette raison, la nuit avait peur de lui et le jour s'en méfiait. Il épousa simultanément l'aurore et le crépuscule. Il fit bénir son union par Ngoson, le scorpion, l'un des plus vieux patriarches de notre terre. Pour le soleil, Gongoloma-Sooké était lunaire et, pour la lune, il était solaire. Il profita de cette confusion pour instaurer entre les deux astres une dissension symbolisée par « Kalomina », l'éclipse, méfait dont il accusa le chat d'être le coupable. Il se servait en outre de l'obscurité de l'éclipse pour semer la terreur dans

le cœur des « hadamadenw », ou fils d'Adam. Gongoloma-Sooké était également le berger des étoiles. Il les faisait paître dans les plaines de l'espace sans fin et sans orientation. La Voie lactée constituait le gros de son troupeau. À la fois bon et mauvais, sage et libertin, Gongoloma-Sooké, dieu bizarre, se servait de ses narines pour absorber ses boissons et de son anus pour avaler ses aliments solides. Son membre viril était planté au beau milieu de son front. Sa bouche n'avait pas de langue. Elle était munie de deux mâchoires édentées mais plus tranchantes qu'un rasoir neuf. Il s'en

servait pour scier, couper, sculpter et excaver, selon les besoins. Chaque fois qu'on lui annonçait une naissance ou un mariage, Gongoloma-Sooké pleurait à en tarir ses larmes ; mais il riait à faire éclater son foie lorsqu'il apprenait un décès, un divorce ou une calamité quelconque. Il marchait toujours le dos tourné vers sa destination. Il se reposait la tête posée à terre et les pieds dressés en l'air, à l'équerre. Il insultait grossièrement ceux qui lui faisaient du bien mais il chantait les louanges, après les avoir remerciés chaleureusement, de ceux qui lui en voulaient à mort et lui causaient

les pires ennuis. Après chaque premier chant de coq à l'aurore et chaque dernier braiment d'âne au crépuscule, Gongoloma-Sooké montait sur le grand caillcédraat du bois sacré et criait à qui voulait l'entendre : « Si je suis Gongoloma-Sooké, le dieu bizarre, je suis par ailleurs le grand confluent des contraires... Venez à moi et vous serez servis ! » Wangrin avait-il entendu cet appel de Gongoloma-Sooké alors qu'il était encore à l'état de fumée, entre terre et ciel, ou à l'état liquide dans les reins de ses pères ? Toujours est-il qu'il choisit Gongoloma-Sooké pour l'un de ses « dieu-patrons...»

Djibouti

Le Togolais Jonas Kokou Komla, coach de l'équipe des moins de 20 ans

Jonas Kokou Komla, technicien togolais, vient de signer un contrat d'un an renouvelable avec le Djibouti. Il aura pour tâche de former les U20 djiboutiens afin de les rendre performants.

Engagé dans un vaste projet de refondation de ses équipes nationales de football, la République de Djibouti trouve en Jonas Kokou le coach idéal capable de détecter les talents des jeunes et les fructifier. En effet, ancien sélection des cadets maliens et champion d'Afrique avec le Mali, le profil de l'entraîneur a plu aux premiers responsables du sport de Djibouti. Il y a quelques mois, l'Etat djiboutien a décidé de dissoudre l'équipe

nationale Senior après la mauvaise campagne des éliminatoires de la Coupe africaine des nations Can 2017. Par conséquent, le bienheureux champion d'Afrique U17 avec le Mali l'année dernière, Jonas Kokou Komla reflète ainsi le mérite après avoir mené cette même année les Aiglonnets à la quatrième (4ème) place de la coupe du monde de leur catégorie. Jonas Kokou Komla débute une nouvelle aventure au Djibouti. Il a été nommé à la tête

des U20 de Djibouti pour un contrat d'un an reconductible. Il aura une lourde mission, celle de mettre en place une équipe nationale U20 compétitive. Par ailleurs, Jonas Kokou Komla a étrenné dans l'un des grands clubs du Mali, le Djoliba. Ensuite il a déposé ses valises au Niger en 2006 comme entraîneur adjoint de la sélection A avec Tchanilé Banna avant de revenir au Djoliba où il a fait une saison avec à la clé, le titre de champion et de la coupe nationale.



Jonas Kokou Komla

En 2009, le technicien togolais s'envole pour les Emirats arabes unis dans le club de banias sport club d'Abu Dhabi. Aux Emirats arabes unis, il réussit à prendre les rênes de la sélection U15 en 2013 jusqu'en 2014. En 2015, il fait un

tour au Burkina Faso dans le club de salitas et depuis janvier 2016, il a occupé le poste de sélectionneur des U17 du Mali avant de rejoindre Djibouti cette année.

Justin Amaah

Ftf

Des entraîneurs prêts à rehausser le niveau du championnat

Entamées depuis le 8 juillet dernier, les séances de recyclage des entraîneurs locaux ont pris fin vendredi dernier à Lomé.

Les entraîneurs de football du Togo ont renforcé leurs capacités à travers une séance d'activité de recyclage organisé par l'Académie Haady Sport avec le soutien de la Fédération togolaise de football (FTF). Cette formation est une occasion pour l'expert de l'Union des Associations européennes de Football (UEFA), Kari

Ukonen de rappeler aux entraîneurs locaux les nouvelles techniques de coaching, les analyses des matchs, l'organisation des séances d'entraînement, la planification d'une saison, l'utilisation de la technologie. Selon M. Guy Kossi Akpovy, président de la FTF, cette séance d'activité fait partie des efforts qu'il faut faire



Un entraîneur recevant son attestation

pour que le football togolais atteigne un niveau acceptable. Les recyclés pour

leur part, satisfaits de ces enseignements promettent de mettre en application la leçon

apprise afin de faire rehausser le niveau du championnat. L'une des carences du football togolais étant le niveau très bas des coaches, les acquis de ces activités de recyclage pourront certainement empêcher les incidents qui surviennent surtout dans les déclarations d'avant ou d'après match avec, à chaque fois, les mêmes explications, les mêmes phrases.

J.A

ACHETEZ & LISEZ désormais



sur



www.monkiosk.com

ou

sur le portail



www.alome.com

Développement à la base

40 plateformes solaires pour favoriser la croissance et la création d'emplois dans 40 localités du Togo

Fidèle à la mission de son département, la ministre du Développement à la base de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mme Victoire Tomegah Dogbé, a annoncé vendredi dernier un nouveau projet centré sur le développement de l'énergie solaire dans 40 localités du Togo.

Incontestablement, le Togo est tourné vers les énergies du futur, les énergies renouvelables. Depuis 2015, les plus hautes autorités de notre pays ont clairement affiché leurs ambitions en la matière. Soutien au traité fondateur de l'Alliance solaire internationale (ASI), lors de la Cop 21 à Paris, le Togo faisant partie des pays disposant du potentiel pour développer cette forme d'énergie. Ensuite, le chef de l'Etat a pris part il y a quelques mois au premier sommet de l'ASI, à New Dehli en Inde. Il y a quelques jours, le gouvernement togolais

a dévoilé sa nouvelle Stratégie nationale d'électrification. C'est au tour de l'un des ministères clés en charge du volet développement communautaire dans notre pays, de s'engager dans la nouvelle dynamique. Selon la ministre, 40 localités seront dotées de 40 plateformes solaires. L'initiative fait partie du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC), réalisé avec la collaboration du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). Le projet permettra

d'installer 7 plateformes dans la région maritime, 11 dans la région des Plateaux, 7 dans la région centrale, 6 dans la région de la Kara et 9 dans les Savanes. Ces dispositifs favoriseront la croissance et la création d'emploi dans un contexte de pauvreté. Ils faciliteront l'accès à l'énergie dans les zones rurales, à travers des solutions propres et durables. Grâce à ce projet, le ministère veut promouvoir la diversification des activités économiques au niveau local et la création des activités

génératrices de revenus, notamment dans l'agriculture. Enfin, il permettra de renforcer la cohésion sociale, la gestion communautaire et la prévention des conflits. Le projet va aussi « alléger la charge de travail domestique des femmes, et permettre la création d'un modèle économique inclusif », a expliqué Victoire Tomegah Dogbé.



Victoire Tomegah Dogbé

Le recours au solaire pour l'installation des plateformes multifonctionnelles au Togo, est une vraie révolution, une innovation qui mérite d'être soutenue. Les énergies renouvelables sont non seulement une alternative aux énergies

traditionnelles qui polluent l'environnement, mais aussi un moyen pour pallier rapidement le déficit en couverture énergétique de nos communautés afin de leur permettre de décoller économiquement.

Edem Dadzie

Meeting politique couplé d'actions humanitaires

Suite de la page 2

La NJSPF mobilise les populations de Barkoissi

...octroyé au Comité des parents d'élèves. L'objectif est de pérenniser le projet, le faire profiter à toute la région des Savanes, et au besoin l'étendre à tout le Togo. Les populations à travers les voix les plus autorisées ont exprimé leur reconnaissance. Le proviseur du lycée de Barkoissi, le président

du Comité villageois de développement et le président du Comité des parents d'élèves ont remercié le président de la NJSPF pour sa capacité d'écoute et son sens poussé du partage. La situation actuelle du pays n'a pas du tout été occultée. Noël De Poukn a expliqué à ses

interlocuteurs que c'est au soir du 31 juillet, qu'une feuille de route sera rendue publique pour la résolution de la crise. Les élections étant la seule occasion où les populations montrent leur adhésion à la vision d'un candidat, il leur a demandé de « faire un bloc compact et solide

derrière le président de la République pour voter massivement pour lui et son parti à chaque élection afin de lui permettre de continuer sa mission de développement à la tête de notre pays ».

Le colonel Ouadja, préfet de l'Oti, a tenu à rappeler à la population que si le

Togo est un pays envié par ses voisins, c'est pour sa paix et sa sécurité sans lesquelles aucun développement ne sera possible. Il a exhorté les élèves à n'avoir comme objectif que les études et à rejeter les pratiques susceptibles de les détourner de ce but.

TM

Sortie de crise au Togo

Suite de la page 3

La CPP appelle les populations au sens de responsabilité

...ont délivré un message qu'ils qualifient de « message de responsabilité », à l'endroit de l'ensemble de la population. La CPP étant membre du groupe des partis centristes, ne partage pas la position de la Coalition des 14, notamment en ce qui... concerne la mise en place d'une transition. Le parti affirme œuvrer aussi pour l'alternance, mais « à travers des stratégies différentes de celles de la Coalition

». Pour Francis Ekon, « la situation actuelle n'exige pas qu'on ait une transition avant de régler les problèmes constitutionnels et institutionnels ». En effet, au début de cette crise, des observateurs ont clairement expliqué qu'une transition n'est possible que lorsque le pouvoir est à terre ou perd toute légitimité, ou en cas de conflit ouvert. Mais

visiblement, ce n'est pas le cas actuellement au Togo. A ce jour, toutes les institutions fonctionnent dans le pays. Même si la Coalition a essayé de rendre le pays ingouvernable, elle n'y est pas parvenue. On imagine donc très mal un parti ayant gagné les élections et contrôlant l'appareil de l'Etat, accepter une transition, ce qui s'apparenterait à une perte de pouvoir, or la perte de pouvoir

ou l'acquisition du pouvoir se fait par les urnes. C'est la position des responsables de la CPP qui affirment que « le multipartisme ne peut pas se passer des élections ». Le multipartisme est une composante de la démocratie, et le Togo en fait l'exercice depuis des années.

Et pour permettre au peuple de s'exprimer librement, la CPP pense qu'il faut faire des

réformes. Au nombre de ces réformes, on énumère la limitation du mandat présidentiel et les conditions d'éligibilité du président de la République et le scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le pouvoir ayant déjà montré sa disposition à réaliser ces réformes, espérons que les recommandations de la Cedeao permettront de les accélérer.

Edem Dadzie



Prêt scolaire

0%

Sur **12 mois***

*Offre soumise à conditions

OTI Credit



Nous finançons l'éducation de nos
futurs leaders

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

